

**Annales test d'entrée en
MASTER Administration des Entreprises
Session 2005**

Conçu et administré par L'IAE de Paris, ce test a été utilisé (en totalité ou partiellement) pour l'accès en MASTER Administration des Entreprises par les établissements du réseau des IAE.

Les QCM qui suivent ont servi de test d'entrée aux sessions de juin ou septembre 2005. Le sujet peut aisément servir d'examen blanc aux candidats, la grille des réponses figurant à la dernière page du document.

Il existe deux types de **QCM (Question à Choix multiples)** :

- les **Questions à Réponse Unique (QRU)**. Ces questions comportent une bonne réponse et une seule. Il est possible qu'aucune réponse ne convienne. Dans ce cas vous utiliserez la réponse 'Aucune réponse ne convient' (ARNC).
- les **Questions à Réponses Multiples (QRM)**. Ces questions comportent deux ou trois bonnes réponses. Elles sont signalées car le numéro de la question est suivi de QRM.

I. INTERPRETATION DE TEXTE (juin 2005)

Questions **1** à **10**

Le texte décrit une situation qui, par sa nature, postule une décision (D).

Il s'agit de qualifier dix propositions extraites de ce texte, par rapport à cette décision (D), en se mettant « dans la peau » du (ou des) décideur (s).

Les qualifications qui permettent de structurer le texte sont au nombre de cinq. Vous devrez dire chaque fois si la proposition est relative à :

- a) une décision d'orientation relative à l'(ou les) objectif(s) premier(s) poursuivi(s) par le (ou les) décideur(s).*
- b) une décision relative aux moyens mis en œuvre pour prendre la décision (D) ou pour traduire cette même décision dans les faits.*
- c) un ou plusieurs éléments qui pèsent sur la décision (D) et sont fondés sur un ou plusieurs fait(s) constaté(s).*
- d) un ou plusieurs éléments qui pèsent sur la décision (D) et sont fondés sur une ou plusieurs hypothèse(s).*
- e) un ou plusieurs éléments n'ayant qu'une influence faible ou nulle sur la décision (D).*

Chacune des 10 propositions ne peut être qualifiée que par un critère et un seul (QRU).

* * *

Accepter le redoublement ? (D)

- Madame, monsieur, bonjour. J'ai souhaité vous rencontrer car à l'issue du conseil de classe, l'ensemble de l'équipe éducative s'est prononcé en faveur d'un redoublement pour votre fils Mathieu. Or, comme Mathieu est en classe de troisième, la décision finale vous appartient : soit vous acceptez la proposition, ou vous pouvez faire appel et c'est alors une commission d'appel qui tranchera.
- Monsieur le principal, mon mari et moi souhaiterions avoir davantage de renseignements avant de nous prononcer. Pouvez-vous nous dire pour quelles raisons le redoublement a été proposé ?
- Pour cela, madame, il suffit de regarder les bulletins de votre fils. Il apparaît clairement que ses résultats sont en baisse tout au long de l'année. Si le premier trimestre était plutôt honorable, les deux autres sont en baisse constante. Or, Mathieu souhaite faire une seconde générale, nous avons donc pensé qu'un redoublement lui offrirait de meilleures chances de réussite en seconde. Malheureusement, les lacunes de Mathieu en mathématiques et en langues vivantes notamment seraient handicapantes au lycée.

- Certes, néanmoins, l'histoire - géographie ainsi que les sciences semblent bien acquises. Oh ! Pour avoir d'aussi mauvais résultats dans les matières que vous évoquez, il devait être fatigué, ou alors, les professeurs n'ont pas su le captiver et le motiver...
- Voyons chérie ! Je pense que notre fils vivrait ce redoublement comme une punition. Il resterait seul au collège alors que ses camarades vont au lycée, il serait le plus âgé de sa classe, d'autant plus qu'il a déjà redoublé en primaire et que cela n'avait pas été très utile...S'il redouble, je crains une démotivation totale, voir même une dépression.
- Je comprends votre position monsieur, mais Mathieu n'a vraiment pas exploité toutes ses capacités cette année. Revoir le programme lui permettra de repartir sur de nouvelles bases, de revoir tout ce qui lui sera nécessaire au lycée avec de nouveaux enseignants pour varier les méthodes d'apprentissage. Peut-être manque-t-il aussi de méthode et d'organisation dans son travail.
- Tu sais chéri, monsieur a sans doute raison. Les parents ne sont, la plupart du temps, pas très objectifs vis à vis de leurs enfants. Peut-être attendons-nous trop de lui...
- Enfin Martha, faut-il que je te rappelle les chiffres et les statistiques que nous avons lus à ce sujet ? Si le redoublement est si efficace, monsieur le principal, pouvez-vous m'expliquer pourquoi en Europe du Nord, il n'est pas pratiqué ? Et non seulement, le redoublement n'y existe pas, mais de plus, les études effectuées révèlent que les élèves s'en sortent mieux que ceux des pays pratiquant le redoublement !
- Je l'ignore, monsieur, je ne suis pas statisticien. Je ne peux que vous faire part des fruits de mon expérience de principal. Le redoublement peut certainement être discuté et remis en question, cependant dans le cas de certains enfants, c'est une bonne solution s'ils savent rebondir et en tirer les leçons.
- Je connais mon fils, et je sais très bien que revoir un programme déjà étudié ne le motivera pas mais au contraire, le lassera. Il n'aura pas le souci d'approfondir le programme.
- Laissez-moi soulever un autre problème, madame, celui de l'orientation de Mathieu. Avec ses résultats actuels, il n'a aucune chance de réussite en seconde générale. Même s'il s'en sort en sciences et en histoire, comme vous le souligniez tout à l'heure, monsieur, il n'a que quatre en mathématiques, sept en anglais, sept en espagnol et à peine huit et demi en français. Or, s'il passe en seconde et qu'il y échoue, ce qui me semble très probable compte tenu de ses résultats, il sera réorienté en lycée professionnel à la fin de l'année scolaire et vous ne pourrez pas contester cela.

- Indépendamment de Mathieu, monsieur, j'ai également des convictions politiques. Je connais le coût du redoublement en France. Pour un élève de collège, il est de 7100 euros et nos taux de redoublement sont très élevés ! Je sais que Mathieu se mettra au travail si on lui donne une chance. Comme vous le disiez il n'a pas exploité toutes ses capacités cette année ; ceci était sans doute dû à la naissance de sa petite sœur. Il pourra donc parfaitement réagir et remonter ces moyennes un peu faibles.

- Et bien, madame, monsieur, je pense que votre choix est fait. Pour faire appel de la décision du conseil de classe, il faut que vous remplissiez ce formulaire et je vous tiendrai informés de la date de la commission à laquelle vous pourrez assister pour y défendre Mathieu comme vous venez de le faire dans mon bureau. Seule cette commission est habilitée à autoriser Mathieu à accéder au lycée général.

Vous devez qualifier les propositions suivantes selon les critères définis page 2.

Pour chacune des propositions vous porterez votre réponse (lettre a, b, c, d ou e) sur la fiche QCM (questions de 1 à 10 : numéro correspondant au numéro des propositions suivantes).

Propositions :

1 Soit vous acceptez la proposition, ou vous pouvez faire appel et c'est alors une commission d'appel qui tranchera.

2 Si le premier trimestre était plutôt honorable, les deux autres sont en baisse constante.

3 Les lacunes de Mathieu en mathématiques et en langues vivantes notamment seraient handicapantes au lycée.

4 Il devait être fatigué, ou alors, les professeurs n'ont pas su le captiver et le motiver...

5 S'il redouble, je crains une démotivation totale, voire même une dépression.

6 Peut-être manque-t-il aussi de méthode et d'organisation dans son travail.

7 Et non seulement, le redoublement n'y existe pas, mais de plus, les études effectuées révèlent que les élèves s'en sortent mieux que ceux des pays pratiquant le redoublement !

8 Je sais très bien que revoir un programme déjà étudié ne le motivera pas.

9 S'il passe en seconde et qu'il y échoue, ce qui me semble très probable compte tenu de ses résultats, il sera réorienté en lycée professionnel à la fin de l'année scolaire et vous ne pourrez pas contester cela.

10 Je sais que Mathieu se mettra au travail si on lui donne une chance.

I - INTERPRETATION DE TEXTE (septembre 2005)

Questions **1** à **10**

Le texte décrit une situation qui, par sa nature, postule une décision (D).

Il s'agit de qualifier dix propositions extraites de ce texte, par rapport à cette décision (D), en se mettant « dans la peau » du (ou des) décideur (s).

Les qualifications qui permettent de structurer le texte sont au nombre de cinq. Vous devrez dire chaque fois si la proposition est relative à :

- a) une décision d'orientation relative à l'(ou les) objectif(s) premier(s) poursuivi(s) par le (ou les) décideur(s).*
- b) une décision relative aux moyens mis en œuvre pour prendre la décision (D) ou pour traduire cette même décision dans les faits.*
- c) un ou plusieurs éléments qui pèsent sur la décision (D) et sont fondés sur un ou plusieurs fait(s) constaté(s).*
- d) un ou plusieurs éléments qui pèsent sur la décision (D) et sont fondés sur une ou plusieurs hypothèse(s).*
- e) un ou plusieurs éléments n'ayant qu'une influence faible ou nulle sur la décision (D).*

Chacune des 10 propositions ne peut être qualifiée que par un critère et un seul (QRU).

* * *

Restaurer la Corrida (D)

- Messieurs et mesdames les conseillers, j'ai demandé ce soir une réunion exceptionnelle du conseil municipal pour aborder un point crucial : l'avenir financier de notre commune. J'ai obtenu récemment le bilan de la fréquentation touristique et ces chiffres sont très mauvais. Et non seulement, ils sont très mauvais, mais ils sont en baisse constante depuis quelques années. Il faut donc que nous trouvions un moyen pour relancer le tourisme, car c'est une source de revenus dont notre modeste commune a vraiment besoin.
- - Malheureusement, M. le maire, cela me semble difficile. Nous n'avons, à proprement parlé, pas beaucoup de monuments à mettre en valeur, mise à part notre collégiale du XVème siècle et les quelque vestiges romains du cimetière.
- J'en suis bien conscient, Mme Bouzigues. C'est la raison pour laquelle je vous ai réunis. M. Lambert m'a fait la semaine dernière une suggestion dont je souhaiterais qu'il vous fasse part. Nous vous écoutons, M. Lambert.

- Et bien voilà mon idée : je pense que nous pourrions à nouveau attirer les touristes en lançant une corrida.
- Une corrida ! Mais c'est barbare ! Quelle image de la ville voulez-vous donner ? C'est ne nous faisant passer pour des tortionnaires que vous comptez attirer les touristes ?
- Voyons, M. Cauzac, écoutez au moins les arguments de M. Lambert.
- Merci, M. le maire. Vous pensez bien que je ne fais pas cette suggestion à la légère, je me suis renseigné. En France, le nombre de spectacles taurins augmente d'année en année. Dans les régions voisines de la nôtre, la corrida vient de s'implanter à La Brède en Gironde, à Bourg-Madame, dans les Pyrénées orientales et également à Carcassonne et en pays toulousain. Il existerait même un projet de feria au stade de France, en région parisienne ! La corrida est à la mode, il faut profiter de cet engouement...
- C'est vrai, M. Cauzac ! J'ai même lu que ces cinq dernières années, la liste des villes françaises organisant des corridas était nette augmentation. Il me semble que le taux de progression est de 75 % en trois ans !
- Et bien, Mme Bouzigues, vous êtes bien renseignée ! Cependant, ne craignez-vous pas que cet effet de mode ne soit que transitoire et que le public se lasse ? Imaginez que nous nous lancions dans l'organisation d'une corrida, si la mode est passée d'ici là, nous aurons perdu du temps et de l'argent.
- Nous y avons réfléchi, Mme Zapec. Or, il s'avère que nous avons l'infrastructure, puisque nous possédons de belles arènes. Quant aux taureaux, j'ai déjà contacté un élevage qui se trouve à 50 km environ, et qui pourrait nous fournir les animaux.
- Et que faites-vous de l'aspect législatif ? Nous avons certes des arènes, mais depuis combien de temps n'avons nous pas organisé de corrida ?
- Depuis 20 ans, il me semble. Mais le public sera au rendez-vous ! La corrida n'est pas un spectacle cruel, mais une tradition ancestrale. En Espagne, elle remonte au XIème siècle ! Elle était organisée pour célébrer les avènements royaux, les mariages la béatification de saints...C'est un spectacle noble !
- Ne vous emballez pas trop vite, M. le maire. Il y a un problème législatif de taille à surmonter. La loi de 1951 qui pose une exception à la loi Grammont condamnant les mauvais traitements aux animaux, ne permet le maintien de la corrida que lorsqu'elle s'inscrit dans une tradition locale ininterrompue. Or, cela n'est pas notre cas, puisque nous n'avons pas organisé de corrida depuis 20 ans.

- Ah ! Il s'agit effectivement d'un obstacle de taille !
- Sans compter que nos concitoyens sont restés très religieux, or l'Eglise condamne la corrida dans laquelle elle voit une résurgence de pratiques païennes.
- Et pour enfoncer le clou, M. Le maire, votre femme que j'ai croisée à la boulangerie ce matin, m'a affirmé qu'elle ne vous pardonnerait jamais d'instaurer une telle cruauté dans notre village si paisible...
- Mme Zapec, laissons la femme de M. Le maire en dehors de cette affaire, si vous le voulez bien. En revanche, j'ai un dernier argument qui va peut-être vous faire changer d'avis. C'est un sondage datant de l'an dernier et concernant la corrida en Europe. Sur 1000 personnes interrogées, seules 163 se déclaraient pour ! Et en France, sur les 100 personnes interrogées, 21 seulement y étaient favorables.
- Messieurs, mesdames, à la vue de vos objections, je me rends à l'évidence. L'idée de M. Lambert proposant de relancer la corrida dans notre commune pour attirer à nouveau les touristes ne vous séduit pas du tout. Il ne nous reste plus qu'à chercher d'autres idées.

*Vous devez qualifier les propositions suivantes selon les critères définis page 2.
Pour chacune des propositions vous porterez votre réponse (lettre a, b, c, d ou e) sur la fiche
QCM (questions de 1 à 10 : numéro correspondant au numéro des propositions suivantes).*

Propositions :

- 1** En France, le nombre de spectacles taurins augmente d'année en année
- 2** Il existerait même un projet de feria au stade de France
- 3** Il me semble que le taux de progression est de 75 % en trois ans !
- 4** Imaginez que nous nous lancions dans l'organisation d'une corrida, si la mode est passée d'ici là, nous aurons perdu du temps et de l'argent
- 5** La corrida n'est pas un spectacle cruel, mais une tradition ancestrale
- 6** La loi de 1951 (...) ne permet le maintien de la corrida que lorsqu'elle s'inscrit dans une tradition locale ininterrompue
- 7** Or, cela n'est pas notre cas, puisque nous n'avons pas organisé de corrida depuis 20 ans
- 8** Sans compter que nos concitoyens sont restés très religieux
- 9** Elle ne vous pardonnerait jamais d'instaurer une telle cruauté dans notre village si paisible...
- 10** L'idée de M. Lambert proposant de relancer la corrida dans notre commune pour attirer à nouveau les touristes ne vous séduit pas du tout

II. LOGIQUE ET TRAITEMENT D'INFORMATIONS NUMERIQUES (juin et septembre 2005)

11 Un père a 30 ans de plus que son fils, et est trois fois plus âgé que lui. L'âge du fils est :
a) 30 b) 20 c) 15 d) 45 e) A.R.N.C.

12 Dans une livraison de 160 paires de chaussures, dont les tailles vont de 39 à 44, il y en a 25% en 41, autant en 40 qu'en 43, deux fois plus en 42 qu'en 40, moitié moins en 39 ou en 44 qu'en 43. Le nombre de paires livrées en 42 est :
a) 32 b) 20 c) 48 d) 30 e) A.R.N.C.

13 Quatre hommes et 3 femmes jouent à un jeu dans lequel chaque couple d'un homme et d'une femme doit faire une partie contre tous les autres couples. Combien y a-t-il de parties ?
a) 144 b) 12 c) 121 d) 11 e) A.R.N.C.

14 40% des adhérents d'une association sont des hommes. Les femmes célibataires représentent le quart des adhérents. Il y a 400 célibataires et 240 divorcés. Les autres sont tous mariés. Il y a 100 femmes de plus que d'hommes parmi les célibataires, mais autant d'hommes que de femmes divorcés. Combien y a-t-il d'hommes mariés ?
a) 120 b) 130 c) 150 d) 230 e) A.R.N.C.

15 Un particulier a décidé de tapisser son salon avec deux sortes de papier : du papier imprimé et du papier uni. D'après les mesures du salon il faut au total 9 rouleaux. Avec 3 rouleaux de papier imprimé et 6 rouleaux de papier uni, le coût total serait de 120 € et de 115€ avec 4 rouleaux imprimés et 5 rouleaux de papier uni. Le prix d'un rouleau de papier imprimé est :
a) 5€ b) 10€ c) 15€ d) 20€ e) A.R.N.C.

16

17	26	35	44	53
77	88	99	?	62
66	65	74	23	72
56	57	48	39	81
45	34	23	12	91

Quel nombre permet de compléter le tableau ?

- a) 0 b) 71 c) 11 d) 45 e) ARNC

17

Un avion à réaction moderne vole à une vitesse moyenne de 500 miles par heure sur la liaison Paris – Shanghai. Le vol XX 001 quitte Paris à 23h00 pour Shanghai. Pour la route empruntée par ce vol, la distance entre les deux villes est de 5750 miles. Sachant qu’il y a sept heures de décalage entre Paris et Shanghai (il est sept heures plus tard à Shanghai qu’à Paris), à quelle heure (en heure locale) le vol XX 001 arrivera t’il à destination ?

- a) 3h00 b) 7h30 c) 12h00 d) 17h30 e) ARNC

18

L’usine d’assemblage de Carmaker produit les modèles de véhicules de tourisme BZ et TZ. Y ont été produits 24000 véhicules au cours du premier trimestre et 30000 véhicules au cours du deuxième trimestre.

Au premier trimestre, la production des BZ représentait 50 % de la production de l’usine, et 48 % au deuxième trimestre.

Arrondie au deuxième chiffre après la virgule, quel est le pourcentage de variation de la production de véhicules BZ du 1^{er} au 2^{ème} trimestre ?

- a) + 16,67 % b) + 25,00 % c) – 4,00 % d) + 20,00 % e) ARNC

19

Etant données les inégalités suivantes :

$$A > B$$

$$C > D$$

$$E > B$$

$$\text{et } B > C$$

La(es)quelle(s) des trois inégalités suivantes est (sont) vérifiée(s) ?

I. $A > E$

II. $E > D$

III. $A > C$

- a) seule I b) seule II c) seule III d) I et II e) II et III

20 Sur le voilier « Perle des caraïbes » deux types de cabines sont proposées aux clients : des cabines Standard et des cabines Luxe. On sait que 70 % des cabines sont de la catégorie Standard.

Au cours de la croisière de juillet 2004, on a noté que le nombre de cabines Luxe occupées était trois fois supérieur au nombre de cabines Standard inoccupées.

On recherche le taux global d'occupation (en %) du voilier pour cette croisière (toutes catégories de cabines confondues).

Proposition 1 : Le nombre de cabines Luxe occupées était quatre fois supérieur au nombre de cabines Luxe inoccupées.

Proposition 2 : Le voilier compte au total 50 cabines.

En fonction des deux propositions précédentes, pouvez-vous dire que :

- a) La proposition 1 à elle seule est suffisante pour trouver ce résultat, alors que la proposition 2 à elle seule n'est pas suffisante pour le trouver.
- b) La proposition 2 à elle seule est suffisante pour trouver ce résultat, alors que la proposition 1 à elle seule n'est pas suffisante pour le trouver.
- c) Les deux propositions sont nécessaires et suffisantes pour trouver ce résultat.
- d) Chacune des deux propositions est suffisante pour trouver ce résultat.
- e) Les deux propositions ne sont pas suffisantes pour trouver ce résultat.

III. CULTURE GÉNÉRALE (juin 2005)

Questions **21** à **25**

21 Parmi les films suivants, lequel a reçu le César du meilleur film français de l'année :

- a) L'esquive
- b) Deux frères
- c) Un long dimanche de fiançailles
- d) Les choristes
- e) ARNC

22 Parmi les personnalités suivantes qui est le ou la président(e) du CIO :

- a) Guy Drut
- b) Ivan Slavkov
- c) Nawal El Moutawakel
- d) Mouttaleb Ahmad
- e) ARNC

23 Le thème de l'Exposition universelle d'Aïchi portait sur :

- a) Le développement durable
- b) Les biotechnologies
- c) La défense des droits de l'homme
- d) La découverte de l'Espace
- e) ARNC

24 Le projet de loi sur l'égalité salariale entre hommes et femmes présenté au Conseil des Ministres en mars 2005 met en avant un écart de salaire pour les salariés à temps complet de :

- a) 5 %
- b) 9 %
- c) 11%
- d) 15%
- e) ARNC

25 Quel est le montant de la dette publique en France à la fin de l'année 2004 :

- a) 1 milliard d'euros
- b) 1 066 milliards d'euros
- c) 1 155 milliards d'euros
- d) 1 527 milliards d'euros
- e) ARNC

III. CULTURE GÉNÉRALE (septembre 2005)

Questions 21 à 25

21 Quelle est la nouvelle télévision qui permet d'obtenir 14 chaînes gratuites :

- a) TNT
- b) TBN
- c) TMT
- d) TFT
- e) ARNC

22 Quel est le principe avancé par la directive Bolkestein :

- a) Le principe de la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne
- b) Le principe d'égalité de traitement entre les travailleurs
- c) Le principe d'application du droit du travail du pays d'origine
- d) Le principe de l'harmonisation du droit du travail
- e) ARNC

23 Combien d'articles comprend la Constitution européenne :

- a) 175
- b) 257
- c) 399
- d) 448
- e) ARNC

24 Le prix Nobel de la paix a été décerné en 2004 à :

- a) Wangari Maathai pour sa contribution au développement durable et à la paix
- b) Linda B.Buck et Richard Axel pour ses découvertes sur le système olfactif
- c) Elfriede Jelinek pour son action féministe et ses romans en faveur de la femme
- d) Henri Cartier-Bresson pour son action en faveur des droits de l'homme par ses photos
- e) ARNC

25 Depuis le 1^{er} juillet 2005, le taux horaire du SMIC est à :

- a) 7,54 euros brut de l'heure
- b) 8,03 euros brut de l'heure
- c) 9,37 euros brut de l'heure
- d) 10,78 euros brut de l'heure
- e) ARNC

IV – RESUME DE TEXTE (juin 2005)

Vous devrez recomposer le texte suivant en un résumé comportant entre 100 et 140 mots.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITION DE KEHL.

Nous osons croire, à l'honneur du siècle où nous vivons, qu'il n'y a point dans toute l'Europe un seul homme éclairé qui ne regarde la tolérance comme un droit de justice, un devoir prescrit par l'humanité, la conscience, la religion; une loi nécessaire à la paix et à la prospérité des États.

(...)

Tout législateur qui professe une religion, qui connaît les droits de la conscience, doit être tolérant; il doit sentir combien il est injuste et barbare de placer un homme entre le supplice et des actions qu'il regarde comme des crimes. Il voit que toutes les religions s'appuient sur des faits, sont établies sur le même genre de preuves, sur l'interprétation de certains livres, sur la même idée de l'insuffisance de la raison humaine; que toutes ont été suivies par des hommes éclairés et vertueux; que les opinions contradictoires ont été soutenues par des gens de bonne foi, qui avaient médité toute leur vie sur ces objets.

Comment se croira-t-il donc assez sûr de sa croyance pour traiter comme ennemis de Dieu ceux qui pensent autrement que lui? Regardera-t-il le sentiment intérieur qui le détermine comme une preuve juridique qui lui donne des droits sur la vie ou sur la liberté de ceux qui ont d'autres opinions? Comment ne sentirait-il pas que ceux qui professent une autre doctrine ont contre lui un droit aussi légitime que celui qu'il exerce contre eux?

Supposons maintenant un homme qui, n'ayant aucune religion, les regarde toutes comme des fables absurdes; cet homme sera-t-il intolérant? Non sans doute. A la vérité, comme ses preuves sont d'un autre genre, comme les fondements de ses opinions sont appuyés sur des principes d'une autre nature, le devoir d'être tolérant est fondé, pour lui, sur d'autres motifs.

(...)

Si maintenant nous considérons la justice et le maintien des droits des hommes, nous trouverons que la liberté des opinions, celle de les professer publiquement, et de s'y conformer dans sa conduite en tout ce qui ne donne point atteinte aux droits d'un autre homme, est un droit aussi réel que la liberté personnelle ou la propriété des biens. Ainsi toute limitation apportée à l'exercice de ce droit est contraire à la justice, et toute loi d'intolérance est une loi injuste.

(...)

L'intérêt général de l'humanité, ce premier objet de tous les coeurs vertueux, demande la liberté d'opinions, de conscience, de culte: d'abord, parce qu'elle est le seul moyen d'établir entre les hommes une véritable fraternité; car puisqu'il est impossible de les réunir dans les mêmes opinions religieuses, il faut leur apprendre à regarder, à traiter comme leurs frères ceux qui ont des opinions contraires aux leurs. Cette liberté est encore le moyen le plus sûr de donner aux esprits toute l'activité que comporte la nature humaine, de parvenir à

connaître la vérité sur tous ces objets liés intimement avec la morale, et de la faire adopter à tous les esprits; or l'on ne peut nier que la connaissance de la vérité ne soit pour les hommes le premier des biens. En effet, il est impossible qu'il s'établisse dans un pays ou qu'il y subsiste une loi permanente contraire à ce que l'opinion générale des hommes qui ont reçu une éducation libérale regardera comme opposé ou aux droits des citoyens ou à l'intérêt général. Il est impossible qu'une vérité aussi reconnue s'efface jamais de la mémoire, ou que l'erreur puisse l'emporter sur elle. C'est là, dans toutes les constitutions politiques, la seule barrière solide qu'on puisse opposer à l'oppression arbitraire, à l'abus de la force.

La politique pourrait-elle avoir d'autres vues? La force réelle, la richesse, et surtout la félicité d'un pays, ne dépendent-elles pas de la paix qui règne dans l'intérieur de ce pays. Tous ces objets, liés entre eux, le sont avec la tolérance des opinions, et surtout des opinions religieuses, les seules qui puissent agiter le peuple.

La tolérance, dans les grands États, est nécessaire à la stabilité du gouvernement: en effet le gouvernement, disposant de la force publique, n'a rien à craindre tant que les particuliers qui chercheraient à le troubler ne pourront réunir assez d'hommes pour former une résistance capable de balancer cette force publique, ou tant qu'ils ne pourront enlever au gouvernement la force dont il dispose. Or il est aisé de voir que les opinions religieuses, que l'intolérance oblige de se réunir en un plus petit nombre de classes, peuvent seules donner à des particuliers ce pouvoir dangereux. La tolérance, au contraire, ne peut produire aucun trouble, et enlève tout prétexte; son effet nécessaire est de désunir les opinions: dans un pays partagé entre un grand nombre de sectes, aucune ne peut prétendre à dominer, et par conséquent toutes sont tranquilles.

(...)

Quelques personnes prétendent que la liberté de penser étant une suite naturelle de la tolérance, et la liberté de penser conduisant à la destruction de la morale, l'intolérance est nécessaire au bonheur des hommes: c'est calomnier la nature humaine. Quoi! du moment où les hommes se mêlent de raisonner, ils deviennent des scélérats! Quoi! la vertu, la probité, ne peuvent s'appuyer que sur des sophismes qui disparaîtront dès qu'on sera libre de les attaquer! Cette opinion est contredite par les faits. Parmi les hommes qui commettent des crimes, il y a beaucoup plus de gens crédules que de libres penseurs; et il faut se garder de confondre la liberté de penser, produite par l'usage de la raison, avec ces maximes immorales qui sont depuis tous les temps à la bouche de la canaille de tous les pays elles sont le fruit d'un instinct grossier, et non celui de la raison; elles ne peuvent être attaquées et détruites que par elle.

Vous voulez, dites-vous, que les hommes aiment et pratiquent la vertu préférez ceux qui veulent les rendre raisonnables à ceux qui s'occupent d'ajouter des erreurs étrangères aux erreurs où l'instinct peut entraîner.

Les hommes qui croient vraie la religion qu'ils professent doivent désirer la tolérance d'abord, pour avoir le droit d'être tolérés eux-mêmes dans le pays où leur religion ne domine

pas; ensuite, pour que leur religion puisse subjuguier tous les esprits. Toutes les fois que les hommes ont la liberté de discuter, la vérité finit par triompher seule. Voyez comme, depuis le peu de temps où il a été permis de parler raison sur la magie, cette erreur si générale et si ancienne a disparu presque absolument. Croyez-vous donc qu'il faille des bourreaux et des assassins pour dégoûter les hommes de croire au dieu Fô, à Sammonocodom, etc.?

Tandis que la nature, la raison, la politique, la vraie piété, prêchent la tolérance, quelques hommes voudraient bien persécuter: et si les gouvernements, plus éclairés, plus humains, ne leur immolent plus de victimes, on leur abandonne les livres; on défend, sous des peines graves, d'écrire avec liberté. Qu'en arrive-t-il? On porte dans les livres clandestins la liberté jusqu'à la licence; et si l'on avance dans ces livres des principes dangereux, aucun homme qui a de la morale ou de l'honneur ne veut les réfuter, pour peu que le nom de l'auteur soit soupçonné, et que sa personne puisse être compromise. Cette persécution sert donc seulement à ne laisser pour défenseurs à la cause de ceux qui les suscitent que des hommes méprisés.

Voltaire, *Traité sur la Tolérance*.

V- ANALYSE D'OUVRAGE (juin 2005)

Les questions numérotées de **1 à 10** portent sur l'ouvrage « **Le Sacre du temps libre** », Jean VIARD, *Editions L'aube Poche Essai*, 2004.

Les questions numérotées de **11 à 20** portent sur l'ouvrage « **Pourquoi privatiser ? EDF et l'enjeu de l'énergie** », Gilles DARMOIS, *Editions Débats Belin*, 2004.

Exemples de questions posées

1 QRM Parmi les propositions suivantes, lesquelles traduisent les objectifs de ce livre :

- a) Il s'agit de faire l'éloge du temps libre
- b) Il s'agit de comprendre les équilibres dans lesquels nous vivons
- c) Il s'agit d'interroger nos pratiques, leurs effets créatifs et d'exclusion ainsi que nos représentations collectives
- d) Il s'agit de faire l'apologie de la minimisation temporelle du travail
- e) Il s'agit de promouvoir la diminution du temps de travail

2 Selon J. VIARD, les 35 heures doivent être vues comme une démocratisation du travail court. Ainsi, quelle était la durée quotidienne du travail au XIX^{ème} siècle :

- a) La durée quotidienne du travail était de 11 à 12 heures de travail par jour
- b) La durée hebdomadaire de travail représentait 90 heures environ
- c) La durée mensuelle de travail correspondait à 169 heures environ
- d) Le temps de travail représentait 120 000 heures dans une vie de 600 000 heures
- e) ARNC

3 QRM Jean VIARD s'interroge sur le déplacement de la place du travail dans le temps de la vie privée comme dans les temps sociaux. Parmi les propositions suivantes, lesquelles correspondent à sa vision du travail :

- a) Le travail est le grand organisateur des temps sociaux et des existences
- b) Le travail est une morale
- c) Le travail n'est plus le cœur absolu de la dynamique sociétale
- d) Le travail procure le revenu honnêtement gagné
- e) Le travail n'est pas la dignité

4 Parmi les affirmations suivantes de Dominique MEDA, attentive aux temps des femmes, laquelle est juste :

- a) De 30 à 59 ans, le sentiment de manque de temps est indépendant de la présence d'enfants
- b) Seulement 35% des femmes ont le sentiment de manquer de temps et ce chiffre ne varie pas en fonction de l'âge des enfants
- c) 74% des femmes qui occupent un emploi non qualifié déclarent manquer de temps, contre 33% des femmes cadres
- d) Lier une carrière de cadre et avoir des enfants est donc facilement compatible
- e) ARNC

VI- ANGLAIS (juin 2005)

Pour information, les questions de compréhension portaient sur les textes suivants:

Restaurateur Dishes Up Lowdown on Seating – New York Times
By George Lang

Cracks in glass ceiling as women managers win pay breakthrough
Females heading departments earning more than males
John Carvel, social affairs editor, Guardian

L'épreuve se compose de :

- 8 questions de grammaire
- 5 questions de vocabulaire
- 12 questions de compréhension de texte.

QCM grammaire : une seule réponse est juste (questions 1 à 8)

1 – Nobody knew he was coming. He arrived

- a) unusually
- b) unexpectedly
- c) extremely
- d) completely
- e) ARNC

2 – Sue and Dave got married Manchester four years ago.

- a) on
- b) in
- c) at
- d) with
- e) ARNC

3 – I'd rather not go to an Indian restaurant. I'm not very keen Indian food.

- a) of
- b) about
- c) on
- d) by
- e) ARNC

4 – Man is now destroying the whole world with nuclear weapons.

- a) responsible for
- b) interested at
- c) sometimes
- d) impressed to
- e) ARNC

5 – Will you be able to attend..... the next meeting?

- a) to
- b) at
- c) Ø
- d) in
- e) ARNC

6 – He stay abroad too long, or he risks his job.

- a) doesn't have to// to lose
- b) doesn't have to// losing
- c) shouldn't // to lose
- d) shouldn't // losing
- e) ARNC

7 –What would you like ?

- a) me do
- b) that I do
- c) me to do
- d) I should do
- e) ARNC

8 – They thought they were clever, but they didn't cheating on the test!

- a) get on with
- b) get away with
- c) get around with
- d) get off with
- e) ARNC

QCM vocabulaire : une seule réponse est juste (questions 9 à 13)

9 – The union spokesman said that the were not breaking the law.

- a) manageress
- b) recipes
- c) strikers
- d) permits
- e) ARNC

10 – Which of the following uses of ‘tell’ is not correct?

- a) He never tells the truth.
- b) “Mommy, tell us a story!”
- c) The comedian always told terrible jokes.
- d) He told he was from France.
- e) ARNC

11 – Which of the following uses of ‘say’ is not correct?

- a) He said that he is 108 years old.
- b) She is said to be very clever
- c) I have got nothing more to say.
- d) He said me the way to Tolbiac.
- e) ARNC

12 – We need to send in reinforcements because our staff is.....

- a) overridden
- b) overrun
- c) overdrawn
- d) overstretched
- e) ARNC

13 – We saw the accident, but don’t know exactly when it....

- a) arrived
- b) arose
- c) occurred
- d) raised
- e) ARNC

V- ANGLAIS (septembre 2005)

Pour information, les questions d'interprétation de texte portaient sur

Caffè Americano to go, s'il vous plaît – *International Herald Tribune*
By Rebecca Lyne Paris

SMELLS LIKE \$500 - *The Washington Post*
by Walter NICHOLLS

QCM grammaire : une seule réponse est juste (questions 1 à 8)

1 She showed me a photograph of her son.....is a policeman.

- a) whom
- b) who
- c) which
- d) why
- e) ARNC

2 – This weather makes me

- a) horrifying
- b) horrified
- c) depressing
- d) depressed
- e) ARNC

3 – I lost the match because I played very

- a) completely
- b) seriously
- c) badly
- d) slightly
- e) ARNC

4 – Last year we had a lovely skiing holiday

- f) on the Swiss Alps
- g) in the Swiss Alps
- h) at the Swiss Alps
- i) with the Swiss Alps
- j) ARNC

5 – Your shoes are mine but they're not exactly the same.

- a) different from
- b) exactly
- c) similar to
- d) same with
- e) ARNC

6 – I wouldn't like to travel frequently for my job.

- a) Me too
- b) Me either
- c) So would I
- d) Neither would I
- e) ARNC

7 – My grandmotherin the same house thirty-six years.

- a) is living //for
- b) lives// since
- c) lives// for
- d) has been living// for
- e) ARNC

8 – We were told anything.

- a) to not say
- b) not to say
- c) to not saying
- d) not say
- e) ARNC

QCM vocabulaire : une seule réponse est juste (questions 9 à 13)

9 – Jane's advice helped me pass my exam. It was

- a) invaluable
- b) worthless
- c) worth
- d) deserving
- e) ARNC

10 – If you do something 'in vain' e.g. "He tried to get her back in vain," how do you do it?

- a) carefully
- b) for a long time
- c) without really trying
- d) without success
- e) ARNC

11 – Which of the following uses of the word "course" is wrong?.....

- a) I had chicken for the main course.
- b) My English course lasts 12 weeks.
- c) Of course you can come to the party.
- d) I was late course my alarm clock is broken.
- e) ARNC

12 – If you park your car illegally, you might get

- a) a parking bill
- b) a parking ticket
- c) a parking note
- d) a parking receipt
- e) ARNC

13 – The school is holding a competition to raise for a new hall.

- a) money
- b) currencies
- c) coins
- d) change
- e) ARNC